

# Lettre à l'opinion publique

Suite à l'attaque policière organisée, que subit les étudiants sahraouis au sein de Universités : Ibn Zohr à Agadir, Al Qadi Ayyad à Marrakech et Hassan II à Casablanca, offensive féroce menée par les autorités marocaines afin d'avorter toute forme de militantisme pacifique et civilisé dont le but est la revendication du droit au peuple sahraoui à l'autodétermination et la célébration des divers fêtes nationales sahraouis telles le 10 et 20 Mai et le 2<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de l'Intifada au Sahara Occidental. Suite donc à notre arrestation alors que nous étions en Sit-in à Rabat (voir pour plus de détail le rapport détaillé des événements de Rabat), nous avons été présenté au procureur du roi du tribunal de première instance de Rabat le 19/05/2007 à 12h15mn sous une étroite surveillance policière. Nous avons réfuté le contenu des PV de la police judiciaire qu'on nous a obligé de signer. Nous avons confirmé que notre arrestation est survenue sur fond de nos convictions politiques et suite au Sit-in que nous avons organisé.

La défense a demandé la liberté provisoire et aussi une expertise médicale surtout que les blessures et plaies de certains d'entre nous étaient visibles et dangereuses.

Toutefois, le procureur a refusé la demande de la défense et a donné l'ordre de nous incarcérer au centre pénitencier de Salé.

Nous avons expliqué dans un précédent communiqué, la déplorable situation où nous vivons au sein cette prison ou les conditions étaient en parfaite contradiction avec les conventions internationales et les droits élémentaires des prisonniers d'Opinion.

La première séance de notre « procès » du 22/05/2007 fut reportée.

Le mardi 29 mai 2007, date de la 2<sup>ème</sup> séance de notre procès, qui a vu la présence de beaucoup d'avocats ainsi que plusieurs observateurs internationaux. L'accès à la salle où a eu lieu la séance (publique) fut interdit aux étudiants sahraouis et beaucoup de militants de droits de l'Homme, à leur tête le vétéran des prisonniers politiques sahraoui Sidi Mohammed Daddach président de la commission de défense du droit du peuple Sahraoui à l'autodétermination. Les familles des étudiants arrêtés ont elles aussi été interdites d'accès à la séance et tous furent harcelés devant la porte du tribunal par les agents de police, intensivement présents.

Cette 2<sup>ème</sup> séance fut aussi reportée jusqu'au 05/06/07. Ces multiples reports et le refus de la liberté provisoire, en plus des conditions invivables et indignes de la présence humaine dont nous souffrons dans l'enceinte de la prison de Salé, sont des preuves tangibles qui remettent en cause les prétentions du régime marocain qui se veut, sous sa

nouvelle ère, adhérant au respect des droits de l'Homme et la Liberté de l'expression.

Dans l'objectif de faire prévaloir le projet mort-né de l'autonomie au Sahara Occidental, le régime marocain n'a cessé d'essayer de neutraliser la mouvance estudiantine sahraouie qui s'est toujours dressée devant ses tentatives de contourner le droit légitime de notre peuple à l'autodétermination.

Nous réaffirmons que malgré toutes ces contraintes, nous resterons fidèles à nos idées politiques et notre militantisme pacifique et civilisé, malgré toute la répression et l'oppression et les procès montés de toute pièce.

Nous poursuivrons notre lutte pour notre nation Sahraouie et marcherons sur les pas de nos glorieux martyrs sahraouis.

A travers donc, cette lettre :

👉 Nous implorons la communauté internationale et les instances concernées des Nations Unies sous l'égide desquelles se dérouleront les négociations directs entre le Maroc et le Front Polisario, de garantir la protection du peuple Sahraoui (étudiants dans les Universités marocaines inclus) contre les agressions des forces dites de l'ordre Marocaines et de son système judiciaire corrompu. Et ce, à travers le renforcement des prérogatives et missions de la Minurso.

- 👉 Nous confirmons que le Front Polisario est le seul représentant du peuple sahraoui, que l'indépendance est notre noble objectif et que l'Intifada pacifique est notre outil et moyen pour y parvenir.
- 👉 Nous saluons le militantisme du peuple Sahraoui dans tous les sites (universitaires compris)
- 👉 Nous saluons le courage et la fierté de tous les prisonniers politiques sahraouis à la prison LHABS LAKHAL à Laayoune et dans toutes les prisons marocaines, et nous exigeons leur libération , immédiate et inconditionnelle.
- 👉 Nous demandons, aux autorités marocaines de s'expliquer concernant les sahraouis kidnappés et dont le sort reste inconnu à ce jour.
- 👉 Nous demandons, la levée du blocus sécuritaire, militaire et médiatique instauré dans les territoires occupés depuis le 31 Oct. 1975.
- 👉 Nous réaffirmons, à notre peuple, que nous resterons fidèles aux principes de nos martyrs jusqu'à la victoire.

N d'arrestation	Date et lieu de naissance	Niveau et Spécialité d'étude	<b><i>NOM ET PRENOM</i></b>
28192	21/06/1980 LAAYOUNE	Etudiant (DESA droit)	ANDOUR Mohamed Ali
28195	1977 LAAYOUNE	Etudiant (droit)	AILLAL SIDI Moulay Ahmed
28198	10/10/1984 LAAYOUNE	Etudiant (droit)	IDDAYA Abdati
28193	25/06/1982 ESSMARA	Etudiant (droit)	DALAA Elhoussain
28191	31/07/1983 ESSMARA	Etudiant (droit)	ESSGIR Najem
28194	20/05/1986 LAAYOUNE	-	EJJANHAOUI Khalifa
28195	16/03/1986 LAAYOUNE	Elève (Lycée Rabat)	ALAOUI SIDI Mohamed
6935	1987 LAAYOUNE	Etudiant (droit)	EZAZ El wali
28194	25/03/1984 LAAYOUNE	Elève (Lycée Rabat)	ELRARRABI Brahim

## **Toute la nation ou le martyr**

### ***Les prisonniers politiques sahraouis Prison de salé- Maroc***

Le lundi 04/06/2007